

Discours
Assemblée générale CIDEGEF
Colloque Université Saint-Joseph
« Le Management face à l'environnement socioculturel »

28/10/2004

Révérénd Père Recteur de l'Université Saint-Joseph,

Monsieur le Président de la CIDEGEF,

Monsieur le Directeur du CEMADIMO,

Mesdames et Messieurs les membres de la CIDEGEF,

Mesdames et Messieurs les professeurs et participants au colloque,

Chers invités,

Le Bureau Moyen-Orient de l'AUF est heureux de la tenue à Beyrouth de l'Assemblée Générale de la CIDEGEF (Conférence internationale des dirigeants des institutions d'enseignement supérieur et de recherche de gestion d'expression française). Il se réjouit qu'elle ait lieu à l'Université Saint-Joseph, l'un des fleurons de la francophonie universitaire au Moyen-Orient et l'un de ses principaux partenaires dans ses programmes et la création d'un espace scientifique francophone régional, à l'initiative du CEMADIMO (Centre d'Études du marché et de la distribution au Moyen-Orient) et de son directeur le professeur Camille Assaf. Cette Assemblée Générale, comme bien souvent en pareilles circonstances, s'accompagne d'un colloque dont le thème « Le management face à l'environnement socio-culturel » apparaît comme judicieux et inspiré quelques temps seulement après le IX^{ème} Sommet des chefs d'état et de gouvernement francophones d'octobre 2002 au Liban dédié au « Dialogue des cultures ».

La CIDEGEF, comme beaucoup d'autres regroupements de responsables d'établissements d'enseignement supérieur et de recherches francophones, par grands secteurs disciplinaires, fait partie de la quinzaine de réseaux institutionnels membres de l'AUF.

Ces réseaux ont pour vocation de réunir, sans exclusivité, l'ensemble des institutions supérieures de formation et/ou de recherche de la spécialité concernée, utilisant au moins partiellement le français comme langue d'enseignement et de travail.

Ces associations, souvent initiées et toujours fortement soutenues par l'AUF, ont pour objectifs premiers de favoriser les échanges, d'améliorer la formation universitaire et d'alimenter la communauté scientifique en informations spécialisées dans leur domaine. Sur un plan général, correspondant aux missions essentielles de l'Agence, elles ont aussi pour buts de renforcer la coopération universitaire en facilitant le partage des savoirs et en faisant jouer la solidarité des établissements du Nord vers ceux du Sud pour aboutir à la création d'un grand espace scientifique francophone.

C'est ainsi que les actions menées par les Réseaux institutionnels sont définies en concertation avec l'Agence et en conformité avec ses programmes. Ces actions portent notamment sur les grands secteurs de :

- La promotion et la diffusion de la science en français
- La formation
- La Recherche

Les bureaux régionaux de l'AUF sont autant de relais de ces actions et tout naturellement prêts à apporter leur soutien, en particulier logistique, dans la diffusion des appels d'offre, la promotion et la mise en œuvre locale de ces actions ainsi que lors de l'organisation des manifestations scientifiques ou d'Assemblée Générale, comme c'est le cas aujourd'hui pour la CIDEGEF.

La CIDEGEF, née en 1994, regroupe à ce jour une quarantaine d'institutions de l'enseignement supérieur en gestion et nous ne désespérons pas que prochainement d'autres facultés de gestion de nos universités membres dans le monde arabe viennent grossir ses rangs. Son bureau, présidé par le Professeur Maurice LEMELIN de HEC Montréal, comprend d'ailleurs plusieurs personnalités du monde arabe en particulier d'Algérie et de Tunisie.

Je ne m'étendrai pas sur ses nombreuses actions que ce soit dans le domaine de la production scientifique avec la revue francophone de gestion ou dans ceux de la formation et de la recherche avec les nombreux séminaires, journées scientifiques et colloques consacrés à la gestion et aux entreprises, toujours en partenariat avec de grandes institutions internationales et souvent d'autres réseaux de l'AUF, institutionnels comme celui des facultés de droit et celui des écoles d'urbanisme ou de recherche, comme celui d'entrepreneuriat, dont la présentation revient de droit à son Président. Je voudrai m'attacher personnellement à souligner simplement les opérations majeures menées dans le secteur de la gestion au Liban dans le cadre des programmes de l'Agence avec le soutien ou la participation du bureau régional.

Je signalerai en premier lieu, parmi nos filières francophones, le DESS Gestion Comptable et Financière à l'Université Libanaise avec les universités françaises de Bordeaux IV et d'Amiens et l'Université belge de Liège qui est une discipline relativement pointue mais essentielle à la bonne gestion des entreprises et surtout la Licence Audit et Contrôle de Gestion à l'Université Saint-Esprit de Kaslik qui, dans une spécialisation quasiment unique au Liban, à côté de ses partenaires actuels français avec Bordeaux IV et belge avec Liège, devrait compter aussi à partir de cette année HEC Montréal, suite à l'expertise réalisée fin 2003 par le Professeur Lemelin lui-même au nom de notre Conseil scientifique dans le cadre de l'évaluation de toutes nos filières au Liban.

Bien entendu, je mettrai l'accent sur les activités d'incubation, de pépinières et d'hôtel d'entreprises développées au sein du Pôle technologique Berytech créé à l'initiative de l'USJ, auxquelles nous sommes étroitement associées dans le cadre de la convention d'hébergement de notre Campus Numérique Francophone de Beyrouth par Berytech depuis novembre 2001. C'est ainsi que nous lançons conjointement chaque année un concours pour la création d'entreprises de technologies innovantes et les meilleurs projets francophones présentés par

nos jeunes diplômés universitaires sont subventionnés par le Bureau Moyen-orient pour intégrer l'incubateur. Au total, une dizaine de projets, certains ayant déjà vu le jour, d'autres en voie de réalisation, ont déjà été accueillis à Berytech dont 4 soutenues par l'Agence et le nouvel appel à candidatures prenant fin le 15 novembre devrait permettre d'en sélectionner encore 6 avec nos partenaires dont 2 subventionnés par l'AUF.

Sans revenir sur les actions de la CIDEGEF, je voudrais tout de même rappeler ,l'organisation du 1^{er} Prix de l'innovation pédagogique en sciences de gestion 2004 destiné à récompenser et contribuer au transfert des meilleures innovations pédagogiques en sciences de gestion vers des universités du Sud. Lauréat du 1^{er} prix pour la conception d'un « module d'animation interactive de cas » pour des étudiants de MBA, l'ESA de Beyrouth démontre, si c'était besoin, le dynamisme et la bonne santé de ce secteur au Liban. Il reste à souhaiter à la CIDEGEF de pouvoir organiser avec les partenaires de la région « les séminaires de transfert d'innovations pédagogiques » qui sont le but ultime et essentiel de l'opération.

Avant de terminer, et pour en revenir au thème du colloque qui va débiter dans quelques instants, je me dois de rappeler que la diversité culturelle, depuis le fameux sommet des chefs d'état et de gouvernement francophone de l'île Maurice en 1993 qui a permis d'aboutir à la reconnaissance de l'exception culturelle, a été l'une des valeurs essentielles et des préoccupations constantes de la Francophonie. Après la 3^{ème} Conférence ministérielle sur la culture de Cotonou en 2001, qui a adopté pour la première fois un plan d'action sur la diversité culturelle, le point d'orgue en a été sans aucun doute, le Sommet de Beyrouth en 2002 sur « le dialogue des cultures ». Celui-ci reprend dans sa déclaration son « attachement à la richesse des identités culturelles plurielles qui composent l'espace francophone et sa volonté de la préserver » et souligne « l'importance des enjeux économiques liés à la culture et aux industries culturelles, secteur générateur de croissance d'emplois ». Au lendemain de ce sommet, son nouveau secrétaire général a aussitôt mis en place un groupe de travail chargé de préparer la contribution francophone au projet de convention internationale sur la diversité culturelle dont a été saisi l'UNESCO. Celle-ci manifeste la volonté de ne pas laisser réduire les biens et services culturels au rang de simples marchandises et le droit des états et gouvernements de définir librement leur politique culturelle et les instruments qui y concourent. L'idée de base étant de doter la communauté internationale de normes pour la culture équivalente à ce que l'OMC produit dans le domaine commercial ou le FMI dans le domaine financier. Tant il est vrai que ces différents secteurs malgré leurs différences apparentes sont étroitement impliquées, comme le déclarait Renato Ruggiero, ancien directeur général de l'OMC, dès 1997 : « Gérer un environnement mondial dans lequel les économies, les peuples et les civilisations convergent, tout en préservant leur identité et leur culture spécifiques, est le grand défi et la grande promesse de notre temps ». Le Président français Jacques Chirac l'a encore rappelé lors de son récent voyage au VietNam en lançant une mise en garde contre le développement d'une « sous culture générale et unique dans le monde qui risquerait d'étouffer la création et l'expression culturelle de tous les autres ».

Il me reste à vous souhaiter un excellent colloque dans un pays réputé pour être un laboratoire et un pionnier que ce soit dans le domaine de la diversité culturelle ou celui du management. Autant dire que vos conférences y seront suivies avec le plus grand intérêt et que les débats auxquels elles donneront lieu seront certainement passionnés. Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre aimable attention.

Michel BENNASAR